



Pour vous rendre à l'atelier 9, pensez à covoiturer !

<http://www.covoiturage.fr>

CONTACT / RENSEIGNEMENTS

CAUE de l'Hérault

19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier

Tél. 04 99 133 700 • Fax. 04 99 133 710 • www.caue-lr.fr

Le CAUE de l'Hérault propose

l'atelier
des territoires du CAUE34
POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

atelier 9

«Planification des documents d'urbanisme :
nouvelles orientations»

Organisé par le CAUE de l'Hérault en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault, le Conseil Départemental de l'Hérault, la Communauté de communes Sud Hérault et la commune d'Assignan

Le 9^{ème} atelier des Territoires du CAUE est consacré à l'actualité de la planification des documents d'urbanisme.

Les dernières orientations législatives, loi ENE-Grenelle II et loi ALUR*, introduisent des obligations qui poursuivent de nouveaux objectifs :

- une modération de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers,
- l'analyse des capacités de densification des espaces bâtis,
- l'évolution du régime d'évaluation environnementale des documents d'urbanisme,
- l'affirmation de l'échelle intercommunale en matière de documents d'urbanisme.

Le CAUE relève sur le terrain, auprès des élus, une demande croissante de clarification sur ce nouveau contexte législatif, sur les échéances qu'il impose et sur les nouvelles pratiques à mettre en place, notamment concernant les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux.

*loi Engagement National pour l'Environnement et loi pour l'Accès au logement et un Urbanisme Renoué

le jeudi 14 avril 2016

de 9h30 à 14h00

Salle communale d'Assignan

jeudi 14 avril 2016

9h30

Accueil et présentation de l'atelier

Christian POUGET, Sous-Préfet de Béziers
Jean-Noël BADENAS, Président de la Communauté de communes Sud Hérault
Etienne BOURDEL, Maire d'Assignan
Julie GARCIN SAUDO, Présidente du CAUE de l'Hérault

9h50

Les évolutions législatives

Etat des lieux sur notre territoire • L'esprit de la loi • Planification et intercommunalité

Agathe ANDRÉ-DOUCET, Chef du Service Aménagement Territorial Est et Nord, DDTM Hérault
Béatrice LICOUR, Adjointe au Chef du Service Aménagement Territorial Ouest, DDTM Hérault

10h40

Témoignage sur une démarche de PLUi rural

Paul SALVADOR, Président de la Communauté de communes Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois (Tarn)
Cécile DANESIN, Responsable du service Urbanisme de la Communauté de communes

11h20

Les étapes clés

Le rôle et l'accompagnement des acteurs publics

• Table ronde en présence de représentants de la DDTM, du CD34, de la Cc Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois, de l'ULR et du CAUE
Animée par **Alain PÉREZ**, Architecte-urbaniste conseil au CAUE de l'Hérault

12h00

Les démarches préalables : le cas des études de définition urbaine

Jacques TEISSIER, Chef du service urbanisme et information géographique, Conseil Départemental de l'Hérault
Sylvaine GLAIZOL, Architecte-urbaniste, Responsable de la Mission Conseil aux collectivités territoriales au CAUE de l'Hérault

12h10

Échanges avec les participants et conclusions

12h30

Buffet sur place

À la charge des participants (voir bulletin d'inscription)

14h00

Visite commentée (optionnelle)

Réalisations - espaces publics - de la commune d'Assignan dans le cadre d'un projet œnotouristique, effectuées et à venir

La commune d'Assignan qui appartient à la Communauté de communes Sud Hérault accueille cet atelier. Cette dernière vient de prescrire une démarche PLUi pour son territoire et ses représentants pourront témoigner de leur engagement dans cette démarche. Quant à la commune d'Assignan, elle a mis en place un projet public-privé autour de l'œnotourisme. Le CAUE ayant accompagné celle-ci et ses partenaires (CC, CD34, Pays HLV...) il pourra proposer, aux curieux, une visite commentée des réalisations effectuées et à venir.

Cet atelier est organisé par le CAUE de l'Hérault en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault, le Conseil Départemental de l'Hérault, la Communauté de communes Sud Hérault et la commune d'Assignan

«Planification des documents d'urbanisme : nouvelles orientations»

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles avant le 4 avril 2016

Pour vous inscrire directement en ligne - CLIQUEZ ICI

Les intervenants et participants sont informés que cet atelier fera l'objet d'un enregistrement audio-visuel pouvant être diffusé sur le site internet du CAUE 34 et l'acceptent expressément.